

Athénée royal Charles Rogier Liège 1

rue des Clarisses, 13 - 4000 LIÈGE

Tél. : 04/222 14 82 - 04/222 24 96 - 04/222 25 11

Fax : 04/222 45 95 - 04/223 09 45

Email : direction@liege1.be

LIBERTÉ - TOLÉRANCE - CULTURE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018 - 2021

1. Un établissement d'enseignement secondaire dans un environnement privilégié

L'Athénée royal de Liège 1, devenu l'Athénée royal Charles Rogier en 1979 en hommage à son fondateur, est situé au cœur de la Cité Ardente. Par sa proximité avec l'Université, les Hautes Écoles, le Théâtre de Liège, le Centre culturel et la Bibliothèque des Chiroux, la Cité Miroir, le Conservatoire, l'Opéra et bien d'autres lieux de culture, il permet aux professeurs d'enrichir sans cesse les savoirs et la culture de leurs élèves grâce, entre autres, à l'organisation de nombreuses activités *extra-muros*.

Fondé en 1851, établissement de tradition, l'Athénée royal Charles Rogier dispense un enseignement secondaire général dont l'objectif est la préparation à l'Enseignement supérieur.

Au 1^{er} degré, les élèves peuvent choisir entre l'activité de latin (4 périodes/ semaine) ou celles de français et de mathématiques (2 fois 2 périodes/ semaine).

Dès le 2^e degré, nos élèves ont la possibilité de suivre un cours de latin et de grec (4 ou 2 périodes/ semaine), de sciences (3 ou 5 périodes / semaine), de sciences économiques, d'art et d'expression, et de débiter l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère (allemand, anglais, espagnol ou néerlandais).

Au 3^e degré, les grilles d'enseignement général proposent les orientations classiques, scientifiques, langues modernes, sciences humaines et sciences économiques. De plus, plusieurs cours préparatoires à l'Enseignement supérieur sont dispensés en français, en mathématique et en sciences.

Les élèves détenteurs du C.E.S.S., souhaitant se réorienter vers une filière scientifique, peuvent bénéficier d'un enseignement de pointe dans le cadre de la 7^e spéciale mathématique ou scientifique, toutes deux préparatoires à l'Enseignement supérieur.

2. Des objectifs clairs :

Promouvoir l'excellence (p. 3)

Nous entendons amener chaque élève à son plus haut niveau, conduire le plus grand nombre à épanouir ses aptitudes, donner à tous l'envie et les moyens de toujours mieux faire.

en travaillant de concert (p. 3)

De telles attentes nécessitent de placer l'élève au centre d'une relation triangulaire *parents - acteurs de l'école - environnement* où chaque partenaire pourra se remettre en question tant sur le plan professionnel, personnel que dans sa relation avec autrui.

à l'épanouissement, au bien-être des élèves (p. 5)

Viser l'excellence nécessite préalablement la mise en place d'un cadre dans lequel les adultes seront à l'écoute des besoins des élèves et œuvreront à rencontrer ces besoins, condition *sine qua non* à un enseignement de qualité.

et à leur formation générale de qualité, (p. 7)

Grâce aux moyens humains, matériels et organisationnels, tous les élèves bénéficieront d'une formation générale qui leur permettra d'intégrer à des compétences solides les connaissances dispensées par l'Université et les Hautes Écoles.

Ils développeront une attitude face au travail, des méthodes de travail, des habitudes de travail qui seront gages de succès dans la poursuite de leurs études et dans leur vie professionnelle.

Ils cultiveront des qualités humaines qui leur permettront de s'épanouir dans tous les aspects de leur vie future.

en valorisant les talents de chacun (p. 11)

L'école veillera à ne pas prôner la hiérarchie des options en permettant à chacun de s'épanouir dans son cursus : un maximum d'informations seront portées à la connaissance des élèves qui seront aidés dans leurs choix par des personnes compétentes. Tous les succès seront célébrés identiquement.

3. Des dispositifs cohérents et efficaces

- **Promouvoir l'excellence**

...dans les études mais aussi dans la vie, c'est adopter une pédagogie de l'effort raisonnable, modulé selon le rythme et les possibilités de chacun : il s'agit de la meilleure préparation aux études supérieures, abordées ensuite par une majorité de nos étudiants mais qui permet également, à celles et à ceux qui optent d'emblée pour une vie professionnelle, de le faire avec de solides valeurs intellectuelles et humaines.

- **Travailler de concert**

Le succès de cette pédagogie nécessite l'implication de tous : des parents, de l'école (la Direction, les éducateurs, le centre PMS, les professeurs, le personnel administratif et ouvrier) et des représentants de l'environnement socio-économique et culturel.

De concert, ces différents partenaires mèneront une réflexion et une action commune dont l'objectif sera la réussite de l'élève à la fois sur le plan professionnel et humain.

➤ Les parents

Les parents prendront connaissance des documents mis à leur disposition (projet d'établissement, règlement d'ordre intérieur, calendrier de l'année scolaire, organisation des évaluations...), n'hésiteront pas à (s') interroger sur leur contenu afin d'intégrer et de soutenir les objectifs de l'équipe éducative.

L'école mettra tout en œuvre afin de faciliter davantage la communication entre eux et ainsi, favoriser l'échange d'idées, susceptibles de contribuer à l'amélioration du bien-être et de la réussite de tous.

Ils seront invités à rejoindre l'Association des parents et à soutenir ses différentes initiatives.

➤ L'école

- La Direction se tiendra à l'écoute des suggestions, des remarques des différents acteurs de l'école.

- Les éducateurs

L'éducateur/trice de niveau, qui suit l'élève de la 1^{ère} à la 6^e année, joue un rôle capital dans son épanouissement personnel et donc, dans sa réussite.

Il /elle se montrera disponible, à l'écoute. En collaboration avec les différents partenaires au sein de l'école, il/elle sera capable d'analyser les situations problématiques, de proposer des pistes de réflexion et des solutions, de servir de trait d'union en communiquant clairement et efficacement avec les familles, éventuellement par délégation de l'autorité.

Il/elle fera preuve d'esprit d'équipe et secondera un(e) collègue afin qu'il/elle puisse s'acquitter au mieux de cette priorité, à savoir l'écoute d'un jeune en difficulté.

- Le centre PMS

Dans le cadre de ses missions, il accueillera les élèves et / ou les parents ensemble ou séparément, à leur propre demande ou à celle d'un membre de l'équipe éducative.

Dans le respect du secret professionnel, son personnel communiquera régulièrement aux différents acteurs de l'école les informations indispensables au bien-être des élèves et à la construction de leur projet de vie.

Des moments de concertation seront organisés entre la Direction, l'éducateur/ trice de niveau et le centre PMS afin de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Ceux-ci seront précisés lors d'une rencontre de l'équipe avec les parents (par exemple, pour la rédaction d'un P.A.P. dans le cas de troubles de l'apprentissage).

- Les professeurs

Pour remplir leurs tâches dans les meilleures conditions, il est capital que tous les professeurs, en abordant leur cours, fixent clairement leurs impératifs dans le travail, les étapes à franchir, les modalités d'évaluation et les objectifs qu'ils envisagent d'atteindre : il s'agit de responsabiliser les élèves, d'obtenir une collaboration active et ouverte.

Les professeurs souscrivent à un engagement réciproque : sérieux et ponctualité, travaux régulièrement donnés et corrigés, respect envers les élèves, rapports courtois d'échanges, de confiance et de bonne volonté.

Ils privilégieront le travail en équipe (au sein d'une même discipline, d'un même niveau d'étude mais aussi entre les différents degrés) : par l'échange de bonnes pratiques, ils amélioreront la qualité de leur enseignement tout en favorisant le passage harmonieux dans la classe supérieure grâce à la création d'un sentiment de sécurité chez l'élève.

Dans l'intérêt général, des concertations régulières entre professeurs permettront l'examen attentif des cas individuels et la coordination des efforts : conseils de classe, réunions ponctuelles, recherche collective de remédiations, avec l'aide éventuelle du

centre PMS, contribueront à un esprit de dialogue fructueux et constructif. De même, les rencontres avec les parents permettront de renforcer cette coopération en vue d'assurer le succès de l'entreprise pédagogique.

Les titulaires de classe et les éducateurs de niveau travailleront de concert afin d'informer en permanence l'équipe éducative des difficultés rencontrées par leurs élèves, toujours en lien étroit avec les familles. Ils vérifieront les journaux de classe, organiseront les conseils de classe en collaboration avec l'équipe de Direction et le centre PMS et participeront à leur suivi.

- Le personnel administratif et ouvrier

Par son action, le personnel administratif et ouvrier soutiendra les objectifs fixés par l'équipe éducative et les parents. Il veillera aussi à renforcer la convivialité au sein de l'école et à insuffler les valeurs citoyennes dont le respect de soi, d'autrui, de l'environnement (maintien de la propreté de tous les locaux, gestion et tri des déchets, attitude écoresponsable).

➤ *Les représentants de l'environnement socio-économique et culturel*

Via le Conseil de Participation et autres contacts ponctuels, ils exprimeront leur point de vue constructif sur les actions menées par l'école et aideront celle-ci à les mener à bien dans la mesure de leurs possibilités notamment grâce à leurs compétences spécifiques dans certains secteurs. Ils contribueront à la réalisation des projets qui viseront l'épanouissement et le bien-être des élèves.

• ***L'épanouissement, le bien-être des élèves***

➤ *Avant l'inscription en 1^{ère} année secondaire*

Pour qu'il puisse trouver la motivation nécessaire à la réussite scolaire, l'enfant devra être rassuré le plus rapidement possible sur son futur cadre de vie, et les moyens mis en œuvre pour qu'il y trouve sa place.

Ainsi, pendant une période définie par la Direction et l'équipe éducative mais avant le début des inscriptions, les enfants de 6^e primaire pourront assister à une journée entière de cours en 1^{ère} année secondaire et chacun d'eux sera encadré par un(e) élève de la classe. Cette activité d'immersion débutera par une visite de l'école avec un professeur (prise de repères et création d'un sentiment de sécurité) et se terminera par une rencontre entre la Direction et les parents qui le souhaitent.

➤ *Dès la rentrée en 1^{ère} année secondaire*

Les premiers jours, les élèves seront pris en charge par des professeurs et des parrains ou marraines, condisciples des classes supérieures.

Ils participeront à des activités de découverte de leur nouvelle école et de son fonctionnement, y compris de son règlement d'ordre intérieur. Ils auront également l'opportunité de rencontrer tous les acteurs du terrain qui définiront leur rôle respectif (l'éducateur/trice de niveau, le centre PMS, l'Association des parents et les membres de la Direction).

Sous la conduite d'un professeur, ils seront, sur base de leurs expériences respectives, amenés à dégager les attitudes, les conditions de travail indispensables à la réussite scolaire (dans le groupe mais aussi à la maison). La synthèse de cette activité d'émergence fera l'objet d'une *charte* qui figurera dans le journal de classe ou le cahier de l'élève et servira d'outil de référence tout au long de l'année scolaire.

En collaboration avec la cellule *prévention et gestion du harcèlement (Cercle de paroles)*, composée d'éducateurs et d'enseignants formés par l'Université de Paix, différentes activités de coopération seront organisées afin de souder les groupes et de veiller à l'installation d'un climat serein, de bien vivre-ensemble, dans le respect de la diversité de chacun.

Dans le courant du mois de septembre, en collaboration avec la police, les élèves de 1^{ère} année, seront sensibilisés à la problématique du racket : n'oublions pas que la foire d'octobre sera très proche.

Pendant l'année scolaire, l'équipe éducative favorisera les rencontres avec les parrains ou marraines qui ne manqueront pas de leur prodiguer de bons conseils (notamment avant les examens).

➤ *Dès la mi-octobre*

Lors d'une première réunion des parents, les titulaires répondront aux différentes questions et ce sera également l'occasion pour les collègues de toutes les disciplines de préciser en détails les objectifs de leurs cours.

➤ *Tout au long de l'année*

Si les parents le souhaitent, leurs enfants pourront prendre soit un repas complet, soit un potage, soit un sandwich, le tout préparé par notre cuisine, servi pour un prix modique et régulièrement contrôlée par l'AFSCA. Des fruits sont également en vente chaque jour.

➤ *Pour le bien-être de tous*

Pour tout nouvel élève qui souhaiterait s'inscrire en cours d'année (de la première à la sixième), un entretien avec la Direction et, le cas échéant, avec le centre PMS, évaluera

en toute objectivité l'orientation appropriée de l'élève, en fonction de ses résultats antérieurs, des exigences de l'établissement et de son projet de vie.

À la mi-octobre, les nouveaux élèves seront reçus par la Direction, le centre PMS lors d'un déjeuner au cours duquel ils feront le bilan sur leur adaptation à leur nouvelle école. Ils pourront aussi formuler des remarques voire des suggestions.

Pour que chacun(e) puisse s'épanouir, il doit pouvoir s'exprimer en toute liberté et être respecté(e) : ceci passe par l'éducation aux valeurs de notre société démocratique via la formation de délégués de classe et l'organisation d'activités citoyennes sur des thèmes tels que: le juste et l'injuste, le respect de l'autre dans sa diversité, le rôle des médias, la démocratie.

La réussite scolaire est tributaire de l'assiduité de l'élève. Quand des signes de décrochage scolaire apparaissent, il est urgent d'en identifier les causes lors d'une rencontre avec les parents et l'élève, d'une convocation par le centre PMS. En fonction de la situation, dans le respect des compétences de chaque intervenant, il peut s'avérer indispensable de recourir à des services extérieurs à l'école tels que: la médiation scolaire, le S.A.J., les équipes mobiles, les stewards urbains.

- **Une formation générale de qualité**

- Remarque liminaire

Certaines obligations sont incontournables : la ponctualité, la politesse et le maintien décent à l'intérieur et aux abords de l'école, tout comme le soin dans les cahiers et les devoirs, la bonne tenue du journal de classe et des documents de travail, le respect du matériel scolaire. S'y ajoutent une mémorisation et assimilation régulière, périodiquement vérifiées, un apprentissage progressif de la prise de notes et de la synthèse, la maîtrise des socles de compétences. Mais l'essentiel sera toujours d'accorder la priorité à la formation du raisonnement et de l'esprit critique sur la pure restitution des connaissances.

- Prise en charge du potentiel de l'élève dès la 1^{ère} année

Dès son entrée en première année, l'élève est soumis à des tests diagnostiques en français et en mathématique, qui lui permettront de faire le point dans ces deux disciplines de base. Pour assurer à chacun des chances maximales de réussite, une pédagogie de soutien s'efforcera immédiatement de combler les lacunes et les insuffisances. Les faiblesses seront ainsi traitées sans attendre, afin que les connaissances requises soient maîtrisées par tous au terme du premier degré : une stratégie de progression individualisée s'y emploiera fermement en dotant l'élève de bonnes méthodes de travail. L'outil informatique sera exploité dans la mesure des équipements disponibles de notre école ainsi que ses diverses ressources (en 2013, notre Athénée a reçu le label « école numérique »).

Afin de valoriser les acquis des élèves issus de l'enseignement en immersion, des « groupes avancés » en langues modernes seront proposés dès la 1^{ère} année.

➤ *Si l'élève éprouve des difficultés*

Afin de tenir compte des différents rythmes d'apprentissage, le passage au sein du 1^{er} degré sera automatique. Afin de permettre une meilleure prise en charge des difficultés de l'élève, un coaching individuel sera mis en place : un professeur détaché à temps plein encadrera l'élève lors d'entretiens hebdomadaires. Il mettra l'accent sur la maîtrise des compétences transversales qui font essentiellement défaut au 1^e degré (P.I.A.). Il organisera le suivi auprès des parents, orientera l'élève vers des personnes compétentes pour les difficultés liées aux différentes disciplines. La liste d'élèves sera établie soit par le conseil de classe. Il pourra également bénéficier d'une étude dirigée en fin de journée.

L'élève qui n'aura pas obtenu les résultats escomptés pour accéder au deuxième degré, malgré l'encadrement personnalisé, pourra encore mettre à profit une année supplémentaire, caractérisée par un aménagement adapté de sa grille de 2^e.

➤ *Evaluation des progrès de l'élève*

Au 1^{er} degré

La transparence se veut totale : par les notes obtenues, les bulletins, les avis au journal de classe, l'élève et ses parents sont régulièrement informés des compétences déjà acquises ou des difficultés rencontrées.

Cela dit, l'évaluation formative, qui met l'accent sur la progression individuelle d'un élève, n'est jamais une moyenne arithmétique des points, mais tient compte de la correction des erreurs, de l'attitude en classe, de la recherche personnelle, des initiatives, du rythme d'apprentissage et de la participation spontanée.

A la fin du 1^{er} degré, une évaluation certificative externe sanctionne la maîtrise des socles de compétences, officiellement établis par les pouvoirs responsables, en français, en mathématique, en langues et en sciences. La réussite finale est donc davantage fonction de la maîtrise acquise au fil des deux ans de travail.

Aux 2^e et 3^e degrés

Tous ces principes s'appliqueront progressivement à chacune des années suivantes. Dès le 1^{er} degré, le but premier est d'assurer à tout élève une solide formation générale, en

l'exerçant à affiner sa pensée, son expression et sa sensibilité, en avivant son esprit critique, son sens de la tolérance et sa curiosité intellectuelle.

Les options viennent ensuite se greffer à ce tronc commun : ces orientations spécialisées préparent pleinement aux études supérieures, visées par la majorité de nos étudiants. Il en va ainsi des sciences générales à six périodes au 3^e degré. Compte tenu du fait que la physique est une discipline particulièrement déterminante pour la réussite en 1^{ère} année de beaucoup d'études supérieures scientifiques, une période d'activité complémentaire consacrée à la physique est ajoutée aux deux périodes de cours.

L'étude des langues anciennes renforce la formation générale, aide à l'apprentissage des langues modernes et facilite les études littéraires mais aussi scientifiques.

La 7^e année préparatoire à l'Enseignement supérieur, ouverte à tous les détenteurs du C.E.S.S. issus de tous les réseaux d'enseignement, prépare depuis de très nombreuses années à l'examen d'entrée aux études d'ingénieur.

La 7^e année scientifique prépare à l'Enseignement supérieur (notamment à l'examen d'entrée en médecine) les élèves qui n'auraient pas acquis, à l'issue de leurs humanités, le haut niveau de maîtrise des compétences en sciences requis dans les sections scientifiques.

Afin de préparer nos élèves à l'évaluation de l'Enseignement supérieur, dès le 2^e degré, une plus grande importance est accordée aux examens de fin d'année et ce, dans le respect des textes légaux qui prévoient la pondération entre les points des périodes et des examens.

➤ *Une aide et un accompagnement au cours des trois degrés*

Organisation de la remédiation

Outre la remédiation à travers une pédagogie différenciée et l'organisation d'heures de rattrapage dans le cadre de la grille horaire, l'école propose, avec le soutien de l'Union des Anciens, les « mercredis de la réussite », cycles de cinq semaines de remédiation en mathématique, en français et en langues, à raison d'une période/ semaine par discipline.

Cette offre pourra s'ouvrir à d'autres disciplines en fonction des demandes formulées par les parents et les élèves.

Dans la 2^e quinzaine du mois d'août, nous poursuivrons notre collaboration avec les Jeunesses Scientifiques dans le cadre de « L'échec à l'échec ».

Tous les élèves recevront une adresse mail (@liege-1.be) qui leur permettra d'avoir accès gratuitement au Projet Voltaire (logiciel de remédiation en langue française).

Construction d'un projet de vie en collaboration avec :

1. le centre PMS

A l'issue de chaque degré, celui-ci organisera des séances d'informations sur les différentes formes d'enseignement et des bilans à la demande des élèves et/ou de l'équipe pédagogique.

L'information ainsi recueillie permettra, notamment lors des délibérations, de prendre des décisions en tenant compte du projet de vie de chacun(e).

2. les professeurs

Essentiellement au 3^e degré, ils visiteront avec leurs élèves des établissements d'Enseignement supérieur, les inciteront à assister à des cours et activités susceptibles de leur faire découvrir le contenu, les objectifs de leurs futures études.

Tous les rhétoriciens effectueront un stage professionnel de deux jours.

3. la Haute Ecole et l'Université de Liège

L'Athénée organisera, à l'attention des classes de 6^e année, des séances d'informations sur les études supérieures, menées conjointement par la Haute Ecole CHARLEMAGNE et l'Université de LIEGE. Celles-ci prendront en compte les besoins des élèves, leur maturité.

Le centre PMS rencontrera les élèves de 6^e année et par le questionnaire qu'il engendrera, il aidera ceux-ci à mieux se connaître et à ainsi, construire progressivement leur projet de vie avec un maximum de chances de réussite.

4. le groupe de travail liaison Enseignement secondaire- Enseignement supérieur

A l'initiative de notre établissement, un groupe de liaison Enseignement secondaire-Enseignement supérieur a vu le jour en 2013. Celui-ci, composé de représentants de l'Enseignement secondaire et supérieur des trois réseaux officiels, a pour objectif de diminuer le taux d'échecs en 1^{er} bac notamment par la création d'un test qui sera proposés aux élèves de 6^e année de l'enseignement de transition et de qualification. Ce test, proposé sous forme de dossiers (sciences humaines, sciences générales), permettra à l'élève d'avoir une représentation précise du chemin à parcourir avant l'inscription en 1^{er} bac.

Les enseignants des deux types d'enseignement prendront en charge la remédiation, unissant ainsi leurs compétences pour encadrer les élèves lors de la transition Enseignement secondaire- Enseignement supérieur.

5. les Anciens

L'école veillera aussi à multiplier les rencontres entre les élèves du 3^e degré et les Anciens, toujours aux études ou déjà engagés dans la vie active.

S'il est vrai que l'on apprend de ses propres erreurs, les conseils et les expériences des aînés ont toujours un écho favorable chez les plus jeunes.

- **Valoriser les talents de chacun**

La communauté éducative s'attachera à développer chez les élèves le respect de soi-même et d'autrui notamment via l'organisation d'activités consacrées à la citoyenneté. La considération mutuelle se marquera aussi dans l'attitude et dans l'absence de signes (bijoux, foulards, vêtements...) exprimant une opinion ou une appartenance politique, philosophique, idéologique ou religieuse.

Tel est notre projet d'établissement : former progressivement des jeunes gens capables d'autonomie, de réflexion et de solidarité, conscients de leurs responsabilités, confiants en leurs aptitudes, gérant leurs libertés et leur personnalité sans esprit de caste ou d'intolérance, ouverts à la diversité.

Envisagée avec souplesse dans le respect du déroulement des cours, l'ouverture au monde extérieur (expositions, théâtre, excursions pédagogiques, courts séjours à l'étranger, échanges linguistiques, etc.) élargira les connaissances acquises, tandis que les activités physiques ou sportives contribueront à un équilibre complet du corps et de l'esprit.

Non seulement les talents seront valorisés dans le cadre des résultats purement scolaires mais aussi lors d'activités artistiques telles que le Cabaret et les représentations théâtrales de la troupe des *Bacheliers*, la participation au *Tournoi d'éloquence* et aux Juvenalia ainsi qu'à toute autre joute extra-scolaire (olympiades en mathématique, en sciences, compétitions sportives etc.).

TABLE DES MATIERES

1. <u>Un établissement d'enseignement secondaire dans un environnement privilégié</u>	p. 1
---	------

2. <u>Des objectifs clairs</u>	p. 2
--------------------------------	------

Promouvoir l'excellence

en travaillant de concert

à l'épanouissement, au bien-être des élèves,

et à leur formation générale de qualité,

en valorisant les talents de chacun

3. <u>Des dispositifs cohérents et efficaces</u>	p. 3
--	------

• <i>Promouvoir l'excellence</i>	p. 3
----------------------------------	------

• <i>Travailler de concert</i>	p. 3
--------------------------------	------

➤ Les parents

➤ L'école

- La Direction

- Les éducateurs

- Le centre PMS

- Les professeurs

- Le personnel administratif et ouvrier

➤ Les représentants de l'environnement socio-économique et culturel

• **L'épanouissement, le bien-être des élèves** p. 5

- Avant l'inscription en 1^{ère} année secondaire
- Dès la rentrée en 1^{ère} année secondaire
- Dès la mi-octobre
- Tout au long de l'année
- Pour le bien-être de tous

• **Une formation générale de qualité** p. 7

- Remarque liminaire
- Prise en charge du potentiel de l'élève de 1^{ère} année
- Si l'élève éprouve des difficultés
- Evaluation des progrès de l'élève

Au 1^{er} degré

Aux 2^e et 3^e degrés

- Une aide et un accompagnement au cours des trois degrés

Organisation de la remédiation

Construction d'un projet de vie en collaboration avec :

1. Le centre PMS
2. Les professeurs
3. La Haute Ecole et l'Université de Liège
4. Le groupe de travail liaison Enseignement secondaire - Enseignement supérieur
5. Les Anciens

• **Valoriser les talents de chacun** p. 11

Table des matières p. 12